



Union
des Fédérations
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 NOVEMBRE 2008

DECRET MIXITE – INSCRIPTIONS SECONDAIRES

La FAPEO et l'UFAPEC déplorent l'utilisation du tirage au sort dans la gestion des demandes d'inscription surnuméraires et le message symbolique qu'il sous-tend.

Pour rappel, la période d'inscription (1ère phase) pour la 1ère année secondaire de la rentrée scolaire 2009-2010 vient de démarrer. Lors de la seconde phase, il est probable que, dans quelques établissements, les demandes de « préinscription » seront plus nombreuses que les places disponibles. Le législateur a prévu que, dans ces cas, les inscriptions retenues seront déterminées par un tirage au sort qui permet de donner à chaque parent/enfant une même chance d'accéder à l'école choisie. Cependant, poussés par la crainte de ne pas être tirés au sort, certains parents pensent devoir multiplier les inscriptions dans différents établissements. Comme le Conseil d'Etat l'a notifié dans son avis sur le projet de décret, les inscriptions multiples ne peuvent juridiquement être interdites en raison du caractère hasardeux du tirage au sort. Elles vont ainsi engendrer une pénurie artificielle qui va diminuer ainsi les chances réelles d'accéder à l'école de son choix.

Les Fédérations d'associations de parents s'inquiètent dès lors des difficultés engendrées par ce système et du délai qui sera nécessaire aux autorités responsables pour certifier l'inscription de chaque élève dans un établissement choisi.

Si les objectifs de mixité sociale et de non discrimination du décret "Mixité" rencontrent les préoccupations des deux associations de parents, l'urgence en matière d'enseignement se trouve, à leurs yeux, dans la mise en œuvre de méthodes efficaces pour soutenir les apprentissages des élèves les plus fragiles socialement et/ou scolairement.

La déclaration d'intention du Ministre Dupont quant à la finalisation d'un décret destiné à aider davantage les écoles les plus socialement défavorisées est largement saluée et soutenue par les deux fédérations d'associations de parents qui plaident pour qu'un travail de fond soit réalisé afin que chaque établissement d'enseignement dans la Communauté française bénéficie de la même attractivité.

Les parents souhaitent que le gouvernement de la Communauté française fasse rapidement et concrètement les investissements qui s'imposent pour soutenir l'enseignement et la formation à l'instar du gouvernement fédéral qui a pu investir en masse pour sauvegarder la structure bancaire du pays. La crise du monde éducatif est au moins aussi profonde et préoccupante que celle que traverse le monde bancaire et nécessite également un plan d'action fort, construit avec les acteurs de terrain et les parents.

Dans l'immédiat, l'UFAPEC et la FAPEO souhaitent participer à l'élaboration de solutions afin d'apaiser rapidement l'inquiétude des parents et rétablir la confiance légitime entre tous les acteurs du monde éducatif.

HAKIM HEDIA
Président FAPEO

PIERRE PAUL BOULANGER
Vice-Président UFAPEC

Prière de diffuser, merci

Contact : FAPEO Hakim Hedia 0473/368799
UFAPEC Pierre-Paul Boulanger 0473/673997 – Michel Parys, 0495/677604